



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

DIVISION POUR L'USAGE EFFICACE DES RESSOURCES INDUSTRIELLES

Usage efficace des ressources industrielles

La Division pour l'efficacité des ressources industrielles (ERI) constitue une interface entre le gouvernement et l'industrie en général afin de promouvoir une croissance industrielle qui ne nuise pas à l'environnement ou à la santé humaine. En collaboration avec de nombreuses parties prenantes, notamment des gouvernements, des entreprises, des prestataires de services environnementaux, des organisations intergouvernementales et des organisations non-gouvernementales, la Division pour l'ERI de l'ONUDI participe au développement et à la généralisation dans l'industrie mondiale de schémas de production plus économes en ressources et plus propres.

Elle procède en rendant les processus industriels moins nuisibles à l'environnement, ce qui s'obtient par une utilisation plus performante des matières, de l'énergie, de l'eau et des produits chimiques et par la réduction de la génération et du rejet d'émissions, d'effluents, de déchets et de métaux lourds. Elle promeut aussi le recyclage, la récupération des ressources et le traitement écologique des déchets tout en cherchant à diminuer la présence de produits chimiques toxiques et de substances dangereuses dans les processus et les produits.

Simultanément, la Division pour l'ERI participe à l'amélioration du potentiel commercial de l'industrie en introduisant et perfectionnant les méthodes et pratiques environnementales de gestion et de comptabilité. Elle encourage aussi la responsabilité sociale des entreprises, notamment par l'approvisionnement durable et les marchés publics écologiques, et développe et promeut les solutions de commerce et les modèles de financement innovants.

Afin d'assurer la mise en place de ces mesures avec succès et à long terme, la Division pour l'ERI s'emploie à créer des conditions favorables, en participant à l'établissement d'environnements politiques et de mécanismes de mise en œuvre propices. Cela favorise la croissance des secteurs prestataires de biens et de services écologiques et promeut l'innovation en matière de produits durables et l'éco-conception. En outre, la Division se consacre à des activités de renforcement de capacités pour consolider les institutions d'appui aux secteurs public et privé.

Les solutions éprouvées sont ensuite développées par des moyens tels que l'échange de savoir et de technologie à travers le réseautage régional et mondial, les partenariats public-privé pour la bonne intendance de l'environnement, les approches de chaînes de valeur et le développement d'écopôles.



Production propre et économe en ressources

Le programme mondial de l'ONUDI-PNUE pour une production propre et économe en ressources (PPER) offre un cadre complet, stratégique et cohérent pour développer et généraliser les activités et les résultats de PPER aux échelles nationale, régionale et mondiale. La PPER suppose l'application constante de stratégies de prévention environnementale aux processus, aux produits et aux services afin d'augmenter la performance et de réduire les risques pour les humains et l'environnement.

La PPER est renforcée dans les économies en développement et en transition à travers le Réseau mondial RECPnet (pour Resource efficient and Cleaner Production Network) entretenu par l'ONUDI et le PNUE. RECPnet permet le développement, le transfert, l'application, l'adaptation et la reproduction efficace et performante des politiques, pratiques et technologies de la PPER, et facilite la collaboration Nord-Sud et Sud-Sud.

Créé en 2010, RECPnet (<http://www.recpnet.org/>) compte actuellement 74 membres dans le monde. Les membres de RECPnet sont des organisations ou des initiatives dont l'activité centrale est de fournir des services de PPER pour le bien public et l'intérêt privé dans les économies en développement ou en transition. Les membres se sont engagés à collaborer au-delà de leur seul profit dans un esprit de coopération internationale, de gestion des connaissances et d'excellence professionnelle.

Gestion des ressources en eau

La Division pour l'ERI s'occupe également de la gestion écosystémique de l'eau et des ressources naturelles afférentes, notamment dans les bassins fluviaux et les zones côtières et marines, y compris les grands écosystèmes marins.

L'approche du transfert de technologies respectueuses de l'environnement (TTRE) de l'ONUDI fournit aux industries et aux petites et moyennes entreprises (PME) un ensemble combiné d'outils pour amorcer un cycle d'amélioration continue de performance écologique. Le programme a été initialement développé pour le bassin du Danube, où les effluents industriels mal traités déversés dans le Danube produisaient une pollution excessive et dégradaient considérablement la qualité de l'eau et de l'environnement.

L'approche par le TTRE associe les méthodes de la PPER, la comptabilité et les systèmes de gestion environnementale (CGE et SGE) et les principes de responsabilité sociale des entreprises. Ces mesures sont mises en place au niveau de la production, de la gestion intermédiaire et de la stratégie d'ensemble, respectivement, pour intégrer les considérations sociales et environnementales à chaque facette des opérations de l'entreprise. Initialement mise en œuvre dans cinq pays du bassin du Danube, l'approche par le TTRE a été reproduite avec succès dans quatorze autres pays.

Sur la base de ces résultats, la Division pour l'ERI facilite la transition vers la production et la consommation durables dans la région sud-méditerranéenne à travers le programme SwitchMed. Ce dernier est une initiative financée par l'Union européenne qui soutient et met en relation les parties prenantes afin de renforcer les innovations sociales et écologiques en Méditerranée. Ce projet consiste à renforcer les capacités des entreprises et des éco-entrepreneurs, à revoir les politiques pour dynamiser le marché des produits et des services durables, et à créer un réseau de parties prenantes.



Gestion des produits chimiques

Depuis 2004, l'ONUDI innove avec Chemical Leasing (ChL) dans les économies en développement et de transition. ChL applique un modèle d'entreprise unique en son genre, orienté vers les services qui déplacent le centre d'intérêt du volume de vente des produits chimiques vers une approche plus orientée sur la valeur ajoutée. À travers ChL, le fournisseur vend les fonctions accomplies par le produit chimique, faisant des unités fonctionnelles (comme le nombre de pièces nettoyées, la surface totale recouverte, etc.) la base essentielle du paiement.

En dissociant le paiement de la consommation de produits chimiques, ChL encourage une meilleure gestion des produits chimiques. Les entreprises participantes se trouvent également en meilleure position pour réagir aux derniers changements des politiques internationales sur les produits chimiques et améliorer leur accès aux nouveaux marchés. Il en résulte d'évidents avantages en termes d'environnement ainsi que des bénéfices économiques pour les fournisseurs comme pour les utilisateurs de produits chimiques.

Gestion des déchets

Le programme pour les déchets électriques et électroniques de la Division pour l'ERI est un exemple des efforts de cette dernière pour promouvoir les industries vertes. Les déchets électriques et électroniques sont le flux de déchets à plus forte expansion dans le monde, ils représentent à ce titre un risque croissant pour la santé humaine et l'environnement. Cela vaut particulièrement pour les pays en développement, où ces déchets sont importés en tant que matériel d'occasion ou neuf mais obsolète.

L'approche de la Division pour l'ERI se focalise sur la mise en place de stratégies de gestion des déchets électriques et électroniques aux échelles nationale et régionale. Ces stratégies touchent toutes les phases de la chaîne de recyclage de ces déchets, y compris la conception de systèmes de collecte, l'établissement de modèles d'entreprise durables et la mise en contact de ces entreprises avec les marchés en aval pour un traitement final approprié de chaque fraction des déchets. Il en résulte une gestion économiquement saine des déchets problématiques et la création d'emplois par l'intermédiaire du développement des industries de remise à neuf et de la transformation.

Écopôles et écocités

Par leur capacité à rapidement promouvoir le développement économique, le transfert et l'adaptation des technologies, des connaissances et des compétences, les pôles industriels sont de véritables moteurs de l'industrialisation. Ces pôles

industriels sont aussi transformables en écopôles amplifiant les modèles de développement industriel inclusifs et durables. Cela se produit lorsque des normes de responsabilité sociale et environnementale plus élevées, l'application de production économe en ressources et la réutilisation des déchets énergétiques et matériels se généralisent dans la stratégie et les opérations du pôle industriel. La Division pour l'ERI s'est engagée dans une approche concertée pour développer et généraliser les écopôles dans les pays en développement et pays émergents.



En 2013, la Division pour l'ERI a conduit une étude mondiale des réussites, des bonnes pratiques et des leçons tirées du développement des écopôles. Cette étude mondiale repose sur l'évaluation détaillée de 33 écopôles dans 12 pays. Dans le même temps, la Division pour l'ERI soutient des initiatives pilotes spécifiques de développement d'écopôles dans certaines zones industrielles sélectionnées en Chine, en Colombie, au Costa Rica, en Inde, en Indonésie, au Pérou, en Afrique du Sud et au Vietnam.

Pour plus d'informations, rejoignez-nous sur

<https://www.facebook.com/EnvironmentDepartmentUNIDO/>



L'ONUDI sur le web

Site web : <http://www.unido.org>

Youtube : <https://www.youtube.com/user/UNIDObeta>

Facebook : <https://www.facebook.com/UNIDO.HQ/>